

IFTH accueille sa nouvelle Directrice Générale



Clarisse Reille a pris les fonctions de Directrice Générale de l'Institut Français du Textile et de l'Habillement (IFTH) fin mars 2022.

Ingénieure de formation, diplômée de Centrale Paris et de l'ENA, Clarisse Reille dispose d'une expérience plurielle l'ayant conduit du secteur public aux secteurs privés, de postes de conseillère ministérielle à des postes de directions stratégiques ou opérationnels. Son parcours professionnel l'a notamment amenée à définir pour le compte du Ministre de l'Industrie une stratégie pour le secteur de la mode et à négocier une charte entre marques de luxe et façonniers.

Dotée d'un regard singulier sur cette filière mode qu'elle soutient et valorise depuis plus de 15 ans, Clarisse Reille a pris en 2011 la Direction Générale du DEFI, plateforme unique de financement et de développement du secteur de la mode en France. Elle participe par ailleurs activement aux travaux du Comité stratégique de filière (CSF) Mode & Luxe qui rassemble les représentants des professionnels du secteur, pouvoirs publics et organisations syndicales pour réfléchir aux conditions nécessaires à la création de valeur, d'emploi et de renouveau de l'industrie textile-habillement française.

Passionnée de technologie et d'innovation, et aujourd'hui aux commandes d'IFTH et du DEFI, deux plateformes à la fois uniques et complémentaires, Clarisse Reille aura à cœur de valoriser et renforcer la mission d'IFTH au service aux acteurs économiques de la filière, mais également de créer des passerelles et des synergies avec le DEFI. L'objectif commun aux deux entités reste bien évidemment de créer les conditions de succès pour accélérer la croissance des entreprises tout en favorisant au quotidien les conditions d'un consensus entre acteurs de la filière.

Dans le cadre du Contrat d'Objectifs et de Performance d'IFTH, l'accompagnement des projets d'innovation technologique, des initiatives en matière de Responsabilité Sociale des entreprises, en particulier environnementale, la mise à disposition des moyens nécessaires à la transformation numérique, et plus généralement le développement économique des activités sur le territoire national constituent les engagements prioritaires d'IFTH auprès des industriels et des marques.

Communiqué IFTH – 04/2022